



HAL
open science

Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel

Bruno Méniel

► **To cite this version:**

Bruno Méniel. Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel. Exercices de rhétorique, 2016, 6, 10.4000/rhetorique.429 . hal-04961020

HAL Id: hal-04961020

<https://nantes-universite.hal.science/hal-04961020v1>

Submitted on 21 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel

Bruno Méniel



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhetorique/429>

DOI : [10.4000/rhetorique.429](https://doi.org/10.4000/rhetorique.429)

ISSN : 2270-6909

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-84310-316-2

Ce document vous est fourni par Nantes Université



Référence électronique

Bruno Méniel, « Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 6 | 2016, mis en ligne le 10 février 2016, consulté le 21 février 2025. URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/429> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhetorique.429>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Mme de Sévigné et la rhétorique du naturel

Bruno Méniel

- 1 Au XVII^e siècle ont triomphé les règles, les arts poétiques, les prescriptions rhétoriques, et il semble que rien ne devait leur échapper. Ainsi la critique est encline à dépasser dialectiquement l'opposition apparente entre le naturel et l'art : le naturel ne serait qu'une forme supérieure de l'art, et ceux qui s'en réclament, comme Madame de Sévigné, apparaissent comme des experts dans le maniement du langage. Chez l'épistolière, l'esthétique du badinage et de la négligence, fondée sur le mépris du pédantisme et l'aspiration à une magnanimité propre à un éthos aristocratique, obéissait à une rhétorique subtile. Or il est sans doute possible d'aller plus loin que cette lecture. Mme de Sévigné ne se contente pas de naturaliser les conventions du genre épistolaire, elle les ridiculise en montrant leur inanité. Elle élabore une contre-rhétorique, qui met en évidence les insuffisances du langage et l'impossibilité de dire ce que l'on ressent avec force. Mais parce qu'elle a fait de la rédaction de lettres un mode d'existence, elle doit surmonter ces apories du langage. Elle élabore un discours de l'intimité et dévoile les principes d'une recherche d'âme qui passe par l'écriture : l'aspiration à plus de légèreté, plus de liberté, plus d'esprit. Une autre rhétorique, expression d'un autre naturel, se met en place, résolument singulière.
- 2 Marcel Arland nous invitait à renoncer à une lecture naïve des lettres de Mme de Sévigné :

En vérité, M^{me} de Sévigné est en perpétuelle *représentation*, et c'est là qu'elle trouve son naturel. Nous avons perdu cette rhétorique (ou du moins son usage lucide) qui est l'art de s'entendre à travers des « mensonges ». On savait alors à quoi s'en tenir, comme devant les flammes, les fers et les mortelles blessures du roman ou de la tragédie. On savait que, réduit à une nature infirme, bizarre, presque indécente, l'homme ne pourrait aller bien loin dans la vie sociale, et que d'abord il manquerait de *naturel* ; qu'il fallait donc adopter tout un ensemble de figures, de symboles et de danses rituelles, dont la noblesse pût rejaillir sur chacun des participants¹.
- 3 Arland nous enjoignait ainsi à considérer le naturel non comme une notion qui impliquerait un refus de la littérature mais comme un concept rhétorique, objet d'une

élaboration savante. Il énonçait un paradoxe : ce que l'on appelle le naturel, au XVII^e siècle, n'est pas le résultat de la spontanéité, de l'abandon, d'une facilité immédiate, mais procède d'un travail sur le langage, d'un art d'écrire. C'est l'effet de la culture la plus raffinée. Avec des accents presque pascaliens, Arland suggère que la misère de l'homme est telle que le laisser-aller ne conduirait qu'à l'informe, qu'il serait un obstacle à l'échange social. Pour que les êtres humains puissent communiquer entre eux, ils ont besoin d'un socle de conventions. Or les conventions sont caractéristiques de la littérature du Grand Siècle : Arland évoque le roman et la tragédie, qui requièrent du lecteur ou du spectateur l'acceptation d'un accord tacite sur un certain nombre de principes. Le terme de « représentation » renvoie lui-même au théâtre, mais il est utilisé dans un sens métaphorique pour décrire l'ensemble des pratiques dans lequel s'insère l'écriture des lettres : à la cour, à la ville et même à la campagne, qu'elle écrive ou qu'elle parle, Mme de Sévigné joue un personnage devant ses contemporains. Des Rochers, elle écrit : « il me reste encore quelque petit air du monde » (21 octobre 1671 : I, 367²).

- 4 De fait, la correspondance de Mme de Sévigné constitue le prolongement, et parfois le substitut, des réunions mondaines, où l'on pratique une conversation obéissant à des codes établis et où l'on s'adonne à des jeux ayant des règles précises. Mme de Sévigné rattache explicitement le naturel à l'aisance mondaine, lorsqu'elle écrit (23 décembre 1671 : I, 398) : « mon style est si négligé qu'il faut avoir un esprit naturel et du monde pour s'en pouvoir accommoder. »
- 5 Dans cette phrase, « naturel » et « du monde » sont placés sur le même plan, ce qui établit entre ces termes, sinon une équivalence, du moins une interdépendance : il faut être du monde pour accéder au vrai naturel et cultiver le naturel pour devenir un mondain parfait.
- 6 Ce qui prouve que le naturel ne procède pas de la spontanéité, c'est que Mme de Grignan a dû se former pour y accéder. En effet, Mme de Sévigné félicite sa fille pour le naturel de son écriture en ces termes (18 février 1671 : I, 161) : « Vous écrivez extrêmement bien ; personne n'écrit mieux. Ne quittez jamais le naturel : votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait. » Le naturel requiert un grand savoir-faire³. Mme de Sévigné l'indique sans équivoque lorsqu'elle écrit à sa fille que ses lettres « sont premièrement très bien écrites, et de plus si tendres et si naturelles qu'il est impossible de ne les pas croire » (11 février 1671 : I, 154) : pour écrire « très bien » il suffit d'un peu d'application, mais pour composer des lettres « naturelles », il faut être un artiste.
- 7 En effet, le naturel n'exclut pas les règles, ni l'intention artistique consciente. « Être naturel », c'est connaître l'art de dissimuler l'art⁴. Le chevalier de Méré écrit : « Le bon art qui fait qu'on excelle à parler, ne se montre que sous une apparence naturelle : il n'aime que la beauté simple et naïve : et quoi qu'il travaille pour mettre ses agréments dans leur jour, il songe principalement à se cacher⁵. » Un tel précepte rappelle le conseil de dissimuler l'art qu'Érasme attribue à Cicéron⁶, mais qui ne se trouve explicitement formulé que chez Quintilien, qui considérait que, pour leur « souci de dissimuler leur éloquence⁷ », les orateurs de l'époque républicaine méritaient des éloges. Le naturel est le refus de l'affectation et de l'artifice. Il s'obtient en acquérant une adresse et une ingéniosité qui doivent rester invisibles.
- 8 Il se manifeste également par la « négligence ». Bouhours écrit que la langue française « n'affecte jamais rien ; et si elle était capable d'affecter quelque chose, ce serait un peu

de négligence.⁸ » La Rochefoucauld conseille « de laisser plutôt voir des négligences dans ce qu'on dit que de l'affectation.⁹ » La notion de « négligence » a une dignité certaine dans l'histoire de la rhétorique, puisqu'elle remonte à l'idéal cicéronien de la *neglegentia diligens*¹⁰ et que les humanistes du XVI^e siècle l'ont redécouverte : il n'y a pas de solution de continuité entre la *sprezzatura* de Baldassar Castiglione, le parler de Montaigne, « esloigné d'affectation : desreglé, descousu, et hardy¹¹ » et la « négligence qui cache l'artifice¹² », que Faret loue comme l'attitude de l'« Honnête Homme ». Plus qu'un principe rhétorique, elle est une loi esthétique, qui régit notamment la mode. En 1671, Mme de Sévigné s'engoue pour un type de coiffure « bouclé, chiffonné, taponné », lancé par les dames de la haute noblesse (6 mai 1671 : I, 248) : « Quand on est bien coiffée de cette manière, on est fort bien. Quoique ce ne soit pas une coiffure réglée, elle l'est pourtant assez pour qu'il n'y en ait point d'autre pour les jours de la plus grande cérémonie. » Dans un texte publié en 1696, Pierre-François Gillet résume bien l'esthétique de la négligence : « Une élocution même trop limée, trop élégante, tout ce qui paroist affecté, tout ce qui a l'air de contrainte nous déplaist, car le grand art est de sçavoir cacher l'artifice de maniere que dans les endroits mesme les plus travaillez on sente tousjours un certain naturel qui tienne de la négligence¹³ ».

- 9 En 1672, dans un ajout à une lettre de Mme de Sévigné à Bussy-Rabutin, Corbinelli affirme que le comte se conforme mieux que personne à l'esthétique de la négligence :

De plus, il faut quelquefois [...] être [...] simplement un galant homme, qui parle sans trop d'ordre ni de règle, et qui ne laisse pas de charmer par sa négligence, qui ne pousse jamais trop avant tout son esprit, qui supprime souvent mille belles choses qui lui viennent en foule sur son sujet, parce qu'il ne veut point paraître bel esprit [...]. (16 mai 1672 : I, 510)

- 10 Le naturel est l'apanage des femmes et des mondains. Il fait défaut aux pédants et aux doctes, qui restent toujours quelque peu extérieurs à leur savoir, et qui ont des manières empesées et empruntées. Dans le monde où évolue Mme de Sévigné, la dichotomie entre le naturel et le culturel disparaît. On assiste à une naturalisation de l'art d'écrire. De même, la négligence est un mépris de l'application, du travail, du pédantisme : c'est une notion aristocratique qui correspond à l'idée que se fait d'elle-même la vieille noblesse et qui lui permet de faire barrage à la haute bourgeoisie et à la noblesse de robe. Celles-ci fondent sur d'autres valeurs — la connaissance, le respect des lois, le travail — leur légitimité à participer au pouvoir en administrant l'État pour le compte du roi.
- 11 Selon Marcel Arland, le naturel résulterait d'un ensemble de conventions, de « mensonges », que les hommes du XVII^e siècle auraient trouvés pour masquer leur faiblesse. Or Mme de Sévigné d'une part revendique sa faiblesse et d'autre part adopte souvent à l'égard des conventions une attitude critique. Elle écrit à d'Hacqueville (21 juin 1671 : I, 273) : « je serais honteuse de vous faire voir tant de faiblesses si je ne connaissais vos extrêmes bontés. » Elle revendique sa « folie », et elle la considère comme « juste », « naturelle » et respectable (24 mars 1671 : I, 199) : « Voilà qui est bien faible, mais pour moi, je ne sais point être forte contre une tendresse si juste et si naturelle : [...] Je vous prie de ne point parler de mes faiblesses, mais vous devez les aimer, et respecter mes larmes qui viennent d'un cœur tout à vous. » En faisant appel au concept de « nature », central dans la pensée de l'âge classique, l'épistolière se munit d'un argument de poids, sur lequel elle ne cessera d'insister, parlant plus loin des « mouvements naturels d'une tendresse naturelle ». Or cette réhabilitation d'une faiblesse naturelle, contre la violence que l'on se fait à soi-même en réprimant ses

affects, est un premier pas vers une expression plus libre des sentiments (24 juin : I, 278) : « [...] je suis naturelle, et quand mon cœur est en presse, je ne peux m'empêcher de me plaindre à ceux que j'aime bien ; il faut pardonner ces sortes de faiblesses. » En l'espace de quelques mois, on est passé de l'aveu de culpabilité, lors de la semaine sainte à Livry — « Ah ! ma bonne, que cela est faible et misérable ! » (26 mars 1671 : I, 201) – à l'exigence du pardon. Cette dernière notion est décisive : elle permet en effet de contourner l'obstacle religieux : la faiblesse n'est pas un péché, mais un effet de la condition humaine.

- 12 Mme de Sévigné refuse le tragique, le romanesque, l'héroïsme, le stoïcisme comme en témoigne la lettre du 7 juin 1671 (I, 266) : « un certain comte de Frangipani, [...] fut exécuté, il y a deux mois, à Vienne, avec plusieurs autres qui avaient conjuré contre l'Empereur. Ce Frangipani se trouva si incapable de supporter la mort en public qu'il le fallut traîner au supplice. Il se défendit contre le bourreau ; il en fallut quatre pour le tenir. Enfin, ils en vinrent à bout, à force de le charcuter. Voilà tout justement comme je ferais. » Il importe peu de déterminer si cette faiblesse est naturelle ou culturelle. En tout cas, Mme de Sévigné exprime un ensemble de passions que, depuis l'épigramme romaine, on attribue aux femmes : amour, tendresse, joie, tristesse, compassion. Cet *éthos* mondain et féminin est un anti-*éthos* : l'épistolière, au lieu de se montrer à son avantage, revendique ses faiblesses. Ainsi, le naturel n'est pas pour elle le moyen de pallier la faiblesse, il est plutôt une manière de l'assumer. La conscience de son infirmité, de ses manques, loin de conduire Mme de Sévigné à se soumettre servilement au code mondain, s'accompagne d'une insoumission qui se manifeste notamment par le détournement des codes.
- 13 Mme de Sévigné transgresse les conventions, et en premier lieu, bien sûr, celles qui relèvent du code épistolaire. Elle ne manque jamais une occasion de présenter comme un contre-modèle le style des manuels épistolaires, qu'elle appelle le « style à cinq sols » (18 mars 1671 : I, 187 et 18 mai 1671 : I, 258) — en référence au prix modique de ces ouvrages. Ces manuels prescrivent notamment de commencer la lettre par la mention de celle que l'on a reçue du destinataire ; or Mme de Sévigné multiplie les lettres écrites « de provision ». Il faudrait terminer la lettre par une formule de politesse qui tienne compte du rang et du rapport d'intimité entretenu avec le destinataire ; or Mme de Sévigné se moque des formules de politesse, dont le cliché « la justice de croire¹⁴ » :

Votre santé est un point qui me touche de bien près ; je crois que vous en êtes persuadée, et que, sans donner dans *la justice de croire*, je puis finir ma lettre et dormir en repos sur ce que vous pensez de mon amitié pour vous. (12 août 1641 : I, 320-321 ; italiques de l'éditeur ; voir également 6 mai 1671 : I, 247)

Si M. de Coulanges est encore avec vous, embrassez-le pour moi, et l'assurez que je suis fort contente de lui. Et ces pauvres Grignan, n'auront-ils rien ? Et vous, ma chère enfant, quoi ! pas un mot d'amitié ? (14 octobre 1671 : I, 364)

Adieu, ma chère enfant ; je suis à vous, sans aucune exagération ni fin de lettre, *hasta la muerte* inclusivement. (4 novembre 1671 : I, 376 ; italiques de l'éditeur)

- 14 À propos de l'évêque de Marseille :

Il ne donne point dans *la justice de croire*, mais il me prie fort d'être persuadée qu'il est, avec une vénération extraordinaire, l'évêque de Marseille — et je le crois. (7 juin 1671 : I, 267 ; italiques de l'éditeur)

- 15 Mme de Sévigné rappelle ainsi la règle au moment où elle la transgresse. Ce procédé se généralise dans la correspondance avec Mme de Grignan au point de devenir un

véritable principe d'écriture. Cette insistance sur les codes et les convenances signale paradoxalement que l'épistolière les contourne et, en fin de compte, s'en émancipe. Par exemple, alors que les manuels épistolaires invitent les scripteurs à rechercher la brièveté, Mme de Sévigné souligne la longueur de ses lettres à sa fille. Elle joue ensuite avec les conventions sociales, notamment quand elle plaisante en détournant le vocabulaire religieux. Elle transforme les princesses de Conti et de Longueville en « Mères de l'Église » (13 mars 1671 : I, 183). Elle désigne sa petite-fille par l'expression « mes petites entrailles », qui fait référence à la prière mariale. À propos du choix d'une robe de chambre, elle use du vocabulaire de la théologie morale (24 avril 1671 : I, 233).

- 16 Certes, ces plaisanteries sur la religion relèvent du badinage, qui prescrit de plaire, de toujours se montrer de bonne humeur, et s'autorise à rire de tout, y compris des sujets les plus graves tels que l'amour, le sexe, la mort, la religion. Mme de Sévigné ne tient pas, cependant, le badinage pour l'*ultimus finis* du commerce épistolaire, sa finalité ultime. Elle va jusqu'à tourner ses conventions en dérision : dans la lettre du 16 septembre 1671, elle déclare d'emblée qu'elle est de mauvaise humeur et fait de ce thème rebutant le centre de sa lettre, et au bout du compte séduit son lecteur par un morceau de bravoure, remarquable par l'unité de son ton et la variété des procédés.
- 17 Marcel Arland évoquait la rhétorique mondaine en l'assimilant à « un ensemble de figures, de symboles et de danses rituelles¹⁵ ». Cette formule renvoie aux excès de la préciosité. Or Mme de Sévigné, après avoir fréquenté et l'Hôtel de Rambouillet et le salon de Mlle de Scudéry, qui ont été successivement les deux lieux essentiels de la préciosité, a pris du recul par rapport à celle-ci, qu'elle évoque souvent avec ironie. Elle fait un effort pour s'affranchir de certaines facilités. Ce travail passe par une mise en question des tournures habituelles. Celle qui affirmait d'abord : « toutes mes pensées me faisaient mourir » (6 février 1671 : I, 150) souligne un peu plus tard les excès et l'artifice de l'hyperbole en citant Voiture (18 février 1671 : I, 161) : « Du reste, il faut que je dise comme Voiture : "personne n'est encore mort de votre absence, hormis moi". »
- 18 Le recours à une citation et l'ironie intrinsèque de la formule créent un effet de distance par rapport à l'hyperbole. Mme de Sévigné pourrait s'accorder avec Bouhours qui écrivait :
- Notre langue n'use que fort sobrement des hyperboles, parce que ce sont des figures ennemies de la vérité : en quoi elle tient de notre humeur franche et sincère, qui ne peut souffrir la fausseté et le mensonge¹⁶.
- 19 Elle fait un usage circonscrit de l'hyperbole que la correspondance mondaine emploie d'ordinaire sans retenue, et insiste pour que, dans son cas, l'on interprète au sens littéral ce qui doit être ailleurs compris au sens figuré (1^{er} avril 1671 : I, 207) : « [...] comprendre vivement ce que c'est d'aimer quelqu'un plus que soi-même : voilà comme je suis. C'est une chose qu'on dit souvent en l'air ; on abuse de cette expression. Moi, je la répète et sans la profaner jamais ; je la sens tout entière en moi, et cela est vrai. »
- 20 En dédaignant le vocabulaire des précieux, Mme de Sévigné se prive d'un langage qui cernait les mouvements de l'âme. De fait, elle déclare parfois buter contre le langage comme contre un obstacle. Dans la première lettre à Mme de Grignan après la séparation de 1671, elle dit la difficulté qu'il y a à manifester par des mots les passions puissantes (6 février 1671 : I, 149) : « Ma douleur serait bien médiocre si je pouvais vous la dépeindre ; je ne l'entreprendrai pas aussi. » L'épistolière découvre très vite qu'elle ne dispose d'aucun moyen satisfaisant d'expression de la sensibilité. Au contraire, elle dit d'emblée sa déception devant une langue affective opaque, figée, répétitive et

pauvre. Dès lors, elle préférerait s'imposer un silence douloureux plutôt que de confier ses émotions intimes à un véhicule inadapté : « Il me semble que je fais tort à mes sentiments, de vouloir les expliquer avec des paroles » (25 février 1671 : I, 170). Lorsque l'épistolière prend conscience du caractère conventionnel d'une locution qu'elle vient d'utiliser, elle tente de lui imprimer un nouveau souffle, de la personnaliser : « [...] je vous embrasse de tout mon cœur, < mais sincèrement, > et point du tout pour finir ma lettre » (9 avril 1671 : I, 215). Ainsi, les embrassades, rites de clôture, refusent de s'avouer comme telles et inspirent à l'épistolière des passages où se mêlent étonnamment éloquence et effusions (9 avril 1671 : I, 215) : « Adieu, ma très aimable bonne. Vous me baisez et vous m'embrassez si tendrement ! Pensez-vous que je ne reçoive point vos caresses à bras ouverts ? Pensez-vous que je ne baise point aussi de tout mon cœur vos belles joues et votre belle gorge ? Pensez-vous que je puisse vous embrasser sans une tendresse infinie ? »

- 21 Mme de Sévigné est donc consciente des insuffisances du langage et de la stérilité des conventions. C'est précisément à partir de ce constat qu'elle élabore sa correspondance. Son entreprise consiste en la lente conquête des moyens qui lui permettront d'exprimer sa sensibilité, de révéler la personne que dissimule trop souvent la *persona*.
- 22 Mme de Sévigné s'efforce de définir un naturel à l'écart des conventions. À cet effet, elle associe naturel et justesse (7 juin 1671 : I, 265) : « j'ai voulu vous dire la chose tout juste et tout naïvement comme elle s'est passée. » Elle définit le naturel auquel elle aspire dans deux lettres où elle félicite sa fille d'être vraie. Elle dit des lettres de sa fille :
Elles sont premièrement très bien écrites, et de plus si tendres et si naturelles qu'il est impossible de ne les pas croire. La défiance même en serait convaincue. Elles ont ce caractère de vérité que je maintiens toujours, qui se fait voir avec autorité, pendant que le mensonge demeure accablé sous les paroles sans pouvoir persuader ; plus elles s'efforcent de paraître, plus elles sont enveloppées. Les vôtres sont vraies et le paraissent. (11 février 1671 : I, 154-155)
- 23 Mme de Sévigné se réjouit de l'éloge que sa fille a fait de ses lettres :
Il y a longtemps que je dis que vous êtes vraie. Cette louange me plaît : elle est nouvelle et distinguée de toutes les autres, mais quelquefois aussi, elle pourrait faire du mal. Je sens au milieu de mon cœur tout le bien que cette opinion me fait présentement. Ah ! qu'il y a peu de personnes vraies ! Rêvez un peu sur ce mot. Et vous l'aimerez. Je lui trouve, de la façon que je l'entends, une force au-delà de sa signification ordinaire. (19 juillet 1671 : I, 299-300)
- 24 Être vrai, c'est avoir instauré avec autrui des rapports francs et authentiques, qui peuvent parfois provoquer des blessures, mais qui font qu'un compliment qui pourrait n'être qu'une politesse devient un avis dont on ne peut mettre en doute la sincérité. En suggérant ce sens particulier, Mme de Sévigné forme un lexique qui lui est propre. Cette façon de « rêver » sur les mots, de les réinvestir en les dotant d'une signification personnelle s'affirme peu à peu comme une des caractéristiques majeures de son style. Ainsi, elle devient écrivain, si l'on tient pour tel celui qui élabore une langue à l'intérieur de la langue.
- 25 Le souci de vérité se manifeste notamment chez Mme de Sévigné par un respect des sensations, par une fidélité aux apparences. Par exemple, dans la lettre du 26 juillet 1671 (I, 304-305) : « Vous saurez donc qu'hier vendredi, j'étais toute seule, dans ma chambre, avec un livre précieusement à la main. Je vois ouvrir ma porte par une grande femme de très bonne mine ; cette femme s'étouffait de rire, et cachait derrière

elle un homme qui riait encore plus fort qu'elle ; cet homme était suivi d'une femme fort bien faite qui riait aussi ; et moi, je me mis à rire sans les reconnaître et sans savoir ce qui les faisait rire. »

- 26 Nous ne savons qui sont ces personnages, pourquoi ils pénètrent dans la chambre, pourquoi ils rient. La suite du texte indique que ce sont la duchesse de Chaulnes et le marquis de Pomenars, mais que Mme de Sévigné, attendant la première seulement le lendemain, ne pouvait pas imaginer que ce fût elle. L'épistolière mime donc sa surprise et son ébahissement et place le lecteur dans l'état d'ignorance qui était le sien. C'est ce que Proust appelle « le côté Dostoïevski de Mme de Sévigné » : « Il est arrivé que Mme de Sévigné, comme Elstir, comme Dostoïevski, au lieu de présenter les choses dans l'ordre logique, c'est-à-dire en commençant par la cause, nous montre d'abord l'effet, l'illusion qui nous frappe. C'est ainsi que Dostoïevski présente ses personnages¹⁷. » Nous pouvons qualifier ce type de récit d'impressionniste (en pensant à Elstir), mais aussi de naturel, car Mme de Sévigné restitue l'ordre des sensations, sans tenir compte de l'explication rationnelle qui explique les phénomènes après coup.
- 27 Le souci de vérité contrevient pourtant à l'esprit de badinage. Lorsque Mme de Sévigné aborde, avec force précautions oratoires, le sujet délicat des dépenses excessives des époux Grignan, elle est consciente de manquer au devoir de plaire et de divertir et elle tente de se justifier (4 octobre 1671 : I, 359) : « Voici, ma chère enfant, une lettre qui n'est pas délicieuse, mais encore faut-il parler quelquefois des choses importantes qui tiennent au cœur. Et puis, vous savez, et je vous l'ai dit en chanson, *on ne rit pas toujours* [...] ». La litote, « une lettre qui n'est pas délicieuse », la périphrase, « des choses importantes qui nous tiennent au cœur », la tournure impersonnelle, « on ne rit pas toujours », l'allusion à un savoir commun, produisent un effet de sourdine par lequel l'écrivain contourne l'obstacle, et illustrent parfaitement une stratégie complexe consistant à se conformer au code tout en l'enfreignant. Ce procédé est assez fréquent chez Mme de Sévigné : l'idée que ce qui choque les conventions convient à la communication entre elle et sa fille s'impose peu à peu.
- 28 Dans les premiers mois de sa correspondance avec sa fille, Mme de Sévigné exhorte celle-ci à se livrer davantage. Or, selon le code mondain, on ne doit pas dévoiler le fond de son cœur, ni sonder les sentiments profonds des amis. La Rochefoucauld affirme qu'« il y a de la politesse, et quelquefois même de l'humanité, à ne pas entrer trop avant dans les replis de leur cœur¹⁸. » Mais il affirme aussi que « la sincérité est une ouverture de cœur qui nous montre tels que nous sommes. C'est un amour de la vérité, une répugnance à se déguiser, un désir de se dédommager de ses défauts et de les diminuer même par le mérite de les avouer¹⁹ ». Cette opposition entre réserve et épanchement se manifeste dans le contraste entre les silences de Mme de Grignan, pudique, et l'expansivité de Mme de Sévigné. Or Mme de Grignan exprime dans une de ses lettres son affection et aussitôt sa mère se réjouit de cet aveu (18 février 1671 : I, 160) : « Méchante ! pourquoi me cachez-vous quelquefois de si précieux trésors ? Vous avez peur que je ne meure de joie ? » Les sentiments de Mme de Grignan, restés longtemps « cachés », éclatent enfin au grand jour ; cette fois, c'est la lettre qui sert de révélateur. La gronderie affectueuse dissimule mal la satisfaction sans bornes que cette rupture du secret procure à la marquise. Ainsi se mettent en place les conditions d'un nouveau naturel, non plus fondé sur le respect de conventions, mais sur l'expression de soi. Cette rhétorique renoue avec l'idéal érasmien de la lettre comme *imago cordis* ou *speculum animi*²⁰ – la métaphore apparaît déjà dans le traité *Du Style* du pseudo-

Démétrios de Phalère : « c'est presque l'image de son âme que chacun trace dans une lettre²¹ ». Comme l'on sait, Érasme a médité profondément sur le style épistolaire, mais il a laissé ses observations les plus fines non dans ses trois traités sur l'art d'écrire des lettres, mais dans le *Ciceronianus*, où il déclare que « la nature [...] veut que le discours soit le miroir de l'âme²² ».

- 29 Le souci de vérité conduit Mme de Sévigné à élaborer un style pour se dire plus exactement et plus fidèlement. Cet effort ne vise pas à une meilleure assimilation des codes sociaux et rhétoriques, mais à l'élaboration d'une langue à soi, d'un idiolecte parfois presque ésotérique, que Mme de Sévigné réserve à sa fille et à quelques proches : si certaines lettres participent indéniablement de la vie sociale, d'autres, qui comptent davantage pour le lecteur moderne, inventent une langue intime et complice, qui conjure l'éloignement de la fille passionnément aimée en jouant du sous-entendu, de l'allusion, voire de l'énigme. L'idiome du commerce intime se forme contre le bon usage. Le naturel, c'est alors cette liberté qui autorise à puiser dans un vaste lexique personnel méprisé par les dictionnaires, qui comporte des régionalismes bourguignons, bretons et occitans (« accouchade », « pichon », « dégogner », « dégognade », « pétoffe »), des emprunts aux langues étrangères (« far niente », « medianoche », « mezzo termine », « in petto ») et des néologismes (« fronderies », « rapsoder », « misanthroperie », « camuson », « versade »). Participent alors du « naturel » les mots qui proviennent des régions que l'on a habitées, des langues que l'on connaît, et ceux que produit la fantaisie personnelle. Fritz Nies, qui s'est penché sur le lexique de Mme de Sévigné, a montré que beaucoup de mots apparaissent pour la première fois dans ses lettres, et qu'ils sont d'autant plus nombreux que les rapports avec le destinataire sont plus étroits²³. Pour la plupart, ce ne sont pas des créations verbales, mais des termes bas et des locutions familières que la littérature classique répugne à employer et les dictionnaires à enregistrer, et qui sont cependant utilisés dans les échanges quotidiens. Néanmoins, ce sont parfois des dérivations comiques (« rabutinade », « brilloter », « clopineux », « tortilleuse ») qui relèvent du badinage. Alors que l'écriture mondaine suppose un code sur lequel s'accorderait tout un groupe social, une telle langue n'exclut pas l'obscurité. En négligeant de s'expliquer ou de traduire sa pensée, l'épistolière manifeste une volonté délibérée d'accéder à un type de communication idéal, l'obscurité excluant les tiers et protégeant la relation merveilleusement transparente existant entre la mère et la fille. Elle voit dans l'aisance avec laquelle sa fille comprend son « galimatias » la confirmation de leur communion profonde (13 mai 1671 : I, 253) : « votre manière [...] est mille fois plus nette et plus facile que le galimatias dont je m'étais servie, et que vous aviez pourtant fort bien deviné ; il n'y en a guère d'impenétrable pour vous. » Le « galimatias » de Mme de Sévigné n'est ni gratuit ni fortuit ; il traduit une vérité intérieure inaccessible par d'autres voies. Le terme est d'ailleurs employé par la marquise pour désigner son labyrinthe des Rochers, où elle se promène seule afin de s'égarer librement dans « quelques labyrinthes de pensées » (29 juillet 1671 : I, 310).
- 30 Mme de Sévigné se crée par l'écriture, dans la mesure où elle ne se contente pas de décrire, lettre après lettre, son mode d'existence ; elle dessine un paysage mental qui ne pouvait exister sans l'écriture. Elle aime à écrire « sur la pointe d'une aiguille » (17 avril 1671 : I, 223) et, ce faisant, elle porte son attention sur des objets qui n'avaient jusque-là aucune dignité littéraire : ce qu'elle appelle ses « folies », ses « lanternes », ses « dragons ». Tous ces petits soucis, ces idées fixes, ces obsessions, ces potins, ces balivernes, ces récits d'événements infimes, bref tous ces rogatons de l'existence, sont

comme magnifiés par un discours délicat et enjoué : Mme de Sévigné en vient à se définir par ces petits riens.

- 31 Son entreprise épistolaire consiste à forger les mots, le ton, la langue susceptibles de donner accès à des zones inexplorées, de faire voir l'invisible, de manifester sa sensibilité. En cela, elle s'inscrit bien dans un certain courant de pensée de son époque. Jean Mesnard a montré que l'augustinisme, celui du P. Senault et celui de Port-Royal, critiquait l'orgueil stoïcien et accordait une grande attention à l'intuition et aux affects, contribuant à une véritable « réhabilitation de la sensibilité²⁴ ». Mme de Sévigné et le cercle intellectuel dans lequel elle évolue participent à ce mouvement anti-stoïcien²⁵.
- 32 L'aspect sinueux, erratique, de l'écriture épistolaire finit par traduire au plus juste les états d'âme ainsi que la vision d'une existence soumise à de constants revirements, où rien n'est assuré. De ce point de vue, bien plus que les sentiments de l'épistolière pour sa fille bien aimée, la *Correspondance* nous livre le sentiment de l'existence d'un écrivain qui se découvre aussi peu maîtresse d'elle-même que de l'univers. À partir d'un cérémonial bien réglé, l'épistolière invente un usage qui lui est propre ; d'une pratique vouée à la représentation, elle fait un moyen privilégié d'expression du moi ; à partir d'un langage convenu, elle parvient à fonder une parole singulière. Chez elle, l'écriture vise moins à la représentation de soi qu'à la création de soi. L'écriture de la lettre manifeste un effort vers plus de légèreté²⁶, vers plus de liberté, vers plus d'esprit. La lettre est le moyen de donner le meilleur de soi.
- 33 Mme de Sévigné n'ignore pas les conventions sur lesquelles repose le genre de la lettre, mais il ne faut pas en induire la facticité de son entreprise et croire que le naturel serait fondé sur l'artifice, la dissimulation, le « mensonge ». En effet, elle accomplit tout un travail pour conquérir son autonomie par rapport aux modèles et, au bout du compte, elle subvertit le code épistolaire en se moquant des conventions qu'il établit. Elle ne cherche pas à remédier aux faiblesses de son cœur. Elle fait de celles-ci le point de départ d'une quête de naturel. La profession d'humilité est le premier pas vers l'affirmation de soi. S'il est vrai que dans certaines lettres, destinées à être montrées, elle est *en représentation*, dans d'autres, notamment celles qu'elle adresse à sa fille, elle tend à l'authenticité. L'écriture procède alors d'une recherche d'être, et la rhétorique du naturel, d'un désir d'exprimer sa nature.

NOTES

1. M. Arland, « Madame de Sévigné, la lettre et le naturel », *La Prose française*, Paris, Stock, 1951, p. 437.

2. Données entre parenthèses, les références aux lettres de Mme de Sévigné mentionnent la date de la lettre et sa pagination (tome et page) dans l'édition de référence : *Correspondance*, éd. R. Duchêne, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1972-1978, 3 tomes.

3. Nous nous accordons avec C. Lignereux qui affirme que « l'idéal du naturel [...] procède non pas d'un refus des usages socio-discursifs, mais de leur appropriation » (C. Lignereux, « Les offres de service à Mme de Grignan. Enquête sur l'acclimatation familière de préconstruits

rhétoriques » dans C. Lignereux dir., *Lectures de Madame de Sévigné, Les Lettres de 1671*, Rennes, PUR, 2012, p. 80).

4. Sur ce sujet, voir F. Nies, *Les Lettres de Madame de Sévigné. Conventions du genre et sociologie des publics*, Paris, H. Champion, 2001, p. 28.

5. Chevalier de Méré, *Les Conversations* (1668), III, *Œuvres complètes*, Paris, éd. F. Roches, Paris, t. I, 1930, p. 47.

6. Érasme, *Ciceronianus* (1528), éd. Pierre Ménard, *Opera omnia*, Amsterdam, North-Holland (ASD), I, 2, 1971, p. 625, l. 28-29 : « Quid ? an non hoc ipse docuit Cicero, caput artis esse dissimulare artem » (« Comment ? Cicéron n'a-t-il pas enseigné en personne que le sommet de l'art, c'est de dissimuler l'art ? »). Voir du même Érasme, *La Langue*, trad. J.-P. Gillet, Genève, Labor et Fides, 2002, p. 265 : « le sommet de l'art, c'est de dissimuler l'art » (« esse caput artis, artem dissimulare »). Sur la dissimulation de l'art, voir J. Chomarat, *Grammaire et Rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, p. 537 et p. 1080, n° 97.

7. Quintilien, *Institution oratoire*, IV, 1, 9, éd. J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, t. III, 1976, p. 20.

8. P. D. Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671), II, « La Langue française », éd. B. Beugnot et G. Declercq, Paris, H. Champion, 2003, p. 116. Sur la notion de négligence, voir F. Nies, *op. cit.*, p. 28-31.

9. La Rochefoucauld, *Réflexions diverses*, IV, « De la conversation », *Réflexions ou sentences et maximes morales et réflexions diverses*, éd. L. Plazenet, Paris, H. Champion, 2005, p. 256.

10. Cicéron, *Orator*, XXIII, 77, éd. A. Yon, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 28.

11. Montaigne, *Les Essais*, éd. J. Balsamo, M. Magnien, C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, 2007, I, 25, p. 178 (éd. Villey-Saulnier, Paris, PUF, 1924-1965, I, 26, p. 172 A). Voir B. Méniel, « La notion de "parler" chez Montaigne », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, VII^e série, n° 41-43, janv.-juin 2006, p. 119-130.

12. N. Faret, *L'Honneste Homme, ou l'Art de plaire à la cour*, Paris, Toussaints du Bray, 1630, p. 35.

13. P.-F. Gillet, « Discours sur le genie de la langue française et la maniere de traduire », *Plaidoyers et autres œuvres*, Paris, J. Boudot, 1696, p. 230-231. Voir P.-D. Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671), II, « La Langue française », *op. cit.*, p. 116.

14. Roger Duchêne note à propos de cette formule : « Utilisation ironique d'une formule refusée pour son caractère passe-partout » (n° 1 de la p. 321 au tome I). Voir par exemple cette fin de lettre due à Jacques Carpentier-de Marigny (*Lettres*, La Haye, La Paille, 1658, p. 79 : lettre du 25 mai 1658 « à Mgr le duc d'Anguien ») : « i'espere que vous me ferez la justice de croire que j'auray toute ma vie la mesme sincerité pour tout ce qui regardera vôtre service, & que vous serez tres persuadé que personne ne sera jamais ni plus veritablement ni plus inviolablement a V. A. Ser^{me} que moy. »

15. M. Arland, *op. cit.*, p. 437.

16. P. D. Bouhours, *op. cit.*, p. 114.

17. M. Proust, *La Prisonnière, À la Recherche du temps perdu*, éd. J.-Y. Tadié et al., Paris, Gallimard, 1988, t. III, p. 880.

18. La Rochefoucauld, *Réflexions diverses*, II, « De la société », *op. cit.*, p. 253.

19. *Id.*, *Réflexions diverses*, V, « De la confiance », p. 256.

20. Sur la lettre *imago cordis* chez Érasme, voir K. A. Neuhausen, « Der Brief als "Spiegel der Seele" bei Erasmus », *Wolfenbütteler Renaissance Mitteilungen*, 10, 1986, p. 97-110 ; H. Funke, « Epistolographie und Rhetorik : Beobachtungen zu Erasmus' *De conscribendis epistolis* », *Res Publica Litterarum*, 10, 1987, p. 93-99 ; K. Eden, *The Renaissance Rediscovery of Intimacy*, Chicago, Chicago of University Press, 2012, p. 73-95.

21. Ps.-Démétrios de Phalère, *Du style*, 227, éd. et trad. P. Chiron, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 64. Voir W. G. Müller, « Der Brief als Spiegel der Seele. Zur Geschichte eines Topos der Epistolartheorie von der Antike bis zu Samuel Richardson », *Antike und Abendland*, 26, 2, 1980, p. 138-157.

22. Érasme, *Dialogus cui titulus Ciceronianus sive de optimo dicendi genere*, éd. T. Payr, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1972, p. 328 : « *natura [...] voluit orationem esse speculum animi* ».
23. F. Nies, « Quelques aspects lexicaux des Lettres de Madame de Sévigné », *Marseille*, n° 95 (oct.-déc. 1973), p. 15-21.
24. J. Mesnard, « Le classicisme français et l'expression de la sensibilité », *La culture du XVII^e siècle. Enquêtes et synthèses*, Paris, PUF, 1992, (p. 487-496) p. 490 ; C. Lignereux, « L'inscription des larmes dans les lettres de Mme de Sévigné : tentations élégiaques et art de plaire épistolaire ».
25. Voir Philippe Sellier, « L'allégeance augustinienne », *Port-Royal et la littérature, II. Le siècle de Saint-Augustin, La Rochefoucauld, Mme de Lafayette, Mme de Sévigné, Sacy, Racine*, 2^e éd., Paris, H. Champion, 2012, p. 419-447.
26. « Il me souvient encore comme il faut vivre pour n'être pas pesante » (21 juin 1671 : I, 276).
-

AUTEUR

BRUNO MÉNIEL

Université de Nantes — L'AMo